

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 03 FEVRIER 2023

A la SFA - 247, Rue St Jacques 75005 PARIS

► CONVOQUES (par ordre alphabétique) :

Alain ALEXANDRE	Chargé de mission CEJIB & Cour de cassation Région Ile de France	P
Didier AMIGO	Membre élu – région Occitanie	A
Nicolas BUAL	Trésorier - région Ile de France	P
Claude BUCHER	Membre élu – région Alsace	A
Jean-Christol CHARAVEL	Membre élu – région Auvergne Rhône Alpes	A
Michèle CHAZAL	2 ^e Vice-présidente adjointe – Chargée de mission Conseil des présidents de région	P
Philippe COMBES	Membre élu – région Occitanie	A
Gérard COULOMBEL	Membre élu – région Alsace	A
Marie Françoise CUIGNET	Membre élue – région Hauts de France	P
Thérèse DEMANGE	Secrétaire adjointe du CNEAF – région Hauts de France	A
François-Xavier DÉSERT	1 ^{er} Vice-président adjoint – région Nouvelle Aquitaine	P
Jean-François DESNOS	Membre élu – région Ouest	P
Jean-Marc DHOUAILLY	Chargé de mission “statuts, R.I. et site internet” – membre honoraire	P
Véronique DROIN	Membre élue – région Auvergne Rhône Alpes	A
Claude DRUCKÉ	Membre élu – région Hauts de France	P
Pascal FABRE	Membre élu - Individuel	A
Yann GUILLOT	Membre élu – région Ouest	A
Didier HERNANDEZ	Président animateur région Occitanie	P
Liliane IDOUX	Membre élue – Présidente animatrice région Ile de France	P
Michel JEMMING	Président de la section « judiciaires » du CNEAF	A
Alain KUMMER	Président animateur région Alsace	A
Jean-Jacques LIEN	Trésorier adjoint du CNEAF	P
Hervé LOMON	Membre élu – région Hauts de France	P
Francis LONGUEPEE	Membre élu – région Ile de France	P
Antoine MARTIN-RIVIERE	Membre élu – région Ouest	P
Pascal MEIGNEN	Chargé de mission TRNTJ – Président animateur région Ouest	P
Cristiana MILEA	Membre élue – région Ile de France	P
Céline PETREAU	Membre élue – région Nouvelle Aquitaine	A
Françoise RIEU	Coordinatrice nationale du CNEAF Chargée de mission « congrès » et « formations »	P
Philippe RIVOIRARD	Membre élu – région Ile de France	P
Sophie SOULIER	Présidente animatrice région Hauts de France	P
El Hassane SQUALLI	Chargé de mission suppléant revue Experts – région Ile de France	P
Chahrazad TOMA-VASTRA	Présidente de la section des Experts conseils du CNEAF	A
Huguette VERNAY	Secrétaire générale du CNEAF Présidente animatrice région Auvergne Rhône Alpes	P
Philippe WITT	Président CNEAF Membre élu – région Occitanie	P

Convoqués : 36 - Présents : 22 (Présents P - Absents A)

Collège National des Experts Architectes Français

C/o Société Française des Architectes – 247, rue SAINT JACQUES 75005 PARIS

☎ : 07 86 91 02 20 ☐ : cneaf.experts@gmail.com

► **QUORUM :**

Le quorum doit être de 1/3 sur 35 membres du CA élus et chargés de missions actifs (honoraires non comptabilisés), soit 12 membres (présents + pouvoirs).

► **POUVOIRS :** 8 pouvoirs donnés

De Claude BUCHER à Gérard COULOMBEL
De Jean-Christol CHARAVEL à Huguette VERNAY
De Philippe COMBES à Philippe WITT
De Thérèse DEMANGE à Marie-Françoise CUISNET
De Pascal FABRE à Philippe WITT
De Yann GUILLOT à Pascal MEIGNEN
De Céline PETREAU à Philippe WITT
De Chahrazad TOMA-VASTRA à Michèle CHAZAL

22 présents actifs + 8 pouvoirs = 30 personnes présentes ou représentées : le quorum est atteint.

• **Approbation du procès-verbal du conseil du 09 Décembre 2022**

Communiqué aux membres du CA le 05.01.2023 à 19 :22 par e-mail.

Jean-Marc DHOUAILLY fait part d'une observation, au chapitre « Démarches en cours auprès du CNCEJ » page 2, sur la phrase :

« Le CNCEJ a accepté en son sein des associations qui ne comportaient pas uniquement des experts de justice (notamment la compagnie des experts maritimes) mais ce n'est plus le cas aujourd'hui ».

- Si ce n'est plus le cas aujourd'hui, il serait possible de comprendre que le CNEAF pourrait ne pas être inscrit au CNCEJ dans cette hypothèse, ce qui n'est pas effectif.

Phrase à remplacer par :

« Le CNCEJ a accepté en son sein des associations qui ne comportaient pas uniquement des experts de justice (notamment la compagnie des experts maritimes), ce qui permet aujourd'hui au CNEAF de présenter sa candidature, sachant toutefois que seuls les membres judiciaires du collège pourront figurer dans l'annuaire du CNCEJ et s'en prévaloir. »

► **Approuvé à l'unanimité**

• **Elections au CA :**

Les élections pour renouvellement par 1/3 du CA auront lieu par vote dématérialisé conformément à l'année précédente (prestation auprès de la société Ilôt Formation), à partir du 06/02/2023 à 10H jusqu'au 27/02/2023 à 20H. Un mail sera envoyé aux votants cette fin de semaine pour les informer de la procédure.

Les caractéristiques du vote sont les suivantes :

7 sortants

8 candidats

Sur les 7 sortants 1 seul ne se représente pas : Didier AMIGO du CREA Oc

2 candidats nouveaux se présentent au CREA Oc : choix à faire sur ces 2 là

Possibilité de vote blanc : « aucun candidat ne me convient »

Proclamation des résultats à l'AG du 31 mars

Rappel : les élections nationales ont lieu 1 fois par an en début d'année.

Lorsqu'un membre démissionne ou devient président.e, il libère une place de représentant au CA.

Un membre du CREA concerné peut se présenter pour le remplacer.

• **BATIPEDIA Premium _ Abonnement collectif, suivi des démarches en cours :**

La proposition d'abonnement auprès du CSTB a connu un rebondissement inattendu.

En effet, après que le CSTB et le CNEAF aient validé une proposition au tarif préférentiel de 448 € TTC par personne (en individuel, proposition pour tous les membres du CNEAF) début janvier 2023, la convention qui devait être signée n'a pas été proposée.

Une nouvelle proposition financière a été faite par le CSTB pour le BATIPEDIA Premium pour :

- Licence de 100 postes pour 64.272 € TTC, soit 642,72 € TTC le poste
- Licence individuelle pour chaque membre du CNEAF au tarif de 1.124,76 € TTC

Cette proposition ne pouvant être acceptée, un courrier signé du Président du CNEAF est proposé à l'attention du président du CSTB pour solliciter une rencontre et des échanges directs.

• **Assemblée Générale :**

La prochaine assemblée générale aura lieu **le 31 mars** aux Récollets, 148 rue du Faubourg St Martin PARIS 10.

• **Activités des CA :**

- En 2022 : 2 CA ont eu lieu les 11 Février 2022 et 9 décembre 2022
- En 2023, les CA sont programmés comme suit :
 - Le 3 Février à Paris à la SFA
 - Le 9 Juin à Nantes
 - Le 25 Novembre à Paris à la SFA

• **Représentation :**

- **UNSFA _ Union nationale des syndicats français d'architectes**

Nicolas BUAL a représenté le CNEAF

- Au congrès de l'UNSFA au HAVRE en octobre 2022
- Aux vœux de l'UNSFA le 19 Janvier 2023 à Paris

A cette occasion, la fonction d'expert a été présentée par Michel COULANGES de la CNAEJ Marseille

On peut déplorer que ce soit la CNAEJ qui présente la fonction d'expert à l'UNSFA (et pas le CNEAF).

L'UNSFA compte entre 1200 et 1400 adhérents. Entre 500 et 600 architectes étaient présents.

Un représentant de la MAF était également présent.

L'UNSFA a acheté des locaux Bd Magenta à Paris.

Il est apparu à Nicolas que le syndicat est là pour défendre les employeurs architectes en priorité.

Il existe également le SA, Syndicat de l'Architecture

- **AQC _ Agence Qualité Construction**

Le CNEAF est membre adhérent, et paie une cotisation annuelle.

El Hassane SQUALLI a représenté le CNEAF

- A l'AG de 2022 (en visio),
- Aux vœux en janvier 2023, en présence de Monsieur Philippe ESTINGOY Président et Monsieur Julien HERBERT animateur d'un groupe de travail de mise à jour des fiches pathologiques.

Le collège que représente El Hassane SQUALLI participe régulièrement (durant 2022) à ce groupe de travail. Une nouvelle édition de ces fiches va sortir. Le CNEAF sera mentionné comme participant à leur élaboration.

○ **JOURNAE de BORDEAUX**

Huguette VERNAY a représenté le CNEAF à la JOURNAE de Bordeaux qui s'est tenue le 16 décembre 2022, à l'initiative de la CNAEJ, dans les locaux de l'Ecole Nationale de la Magistrature. Cela a été l'occasion de rencontrer Madame Annie VERRIER, présidente du CNCEJ, et de lui évoquer l'avancement des démarches de modification des statuts du CNEAF en vue de sa demande d'adhésion au CNCEJ.

Les modifications de statuts demandées par le CNCEJ ayant été approuvées par le conseil d'administration du CNEAF, Annie VERRIER propose qu'ils soient transmis pour avis au CNCEJ sans attendre la validation de l'assemblée générale.

Une visite du palais de justice de Richard ROGERS a été organisée à l'issue de cette journée de formation.

A noter :

- Annie VERRIER ne se représente pas pour être présidente du CNCEJ lors de la prochaine AG du mois de mars,
- Les statuts tels que modifiés par vote du CA de décembre 2022 ont été présentés par le CNEAF pour avis au CNCEJ.
- Par mail du 27.01.2023, la secrétaire générale du CNCEJ nous a fait savoir :

« Concernant l'adhésion des membres de la section « experts de justice » et la modification de vos statuts, les points que nous avons évoqués ont été pris en compte :

- *Appartenance à la section judiciaire des présidents animateurs de CREA,*
- *Proportion minimum de deux tiers des administrateurs qui devront être judiciaires.*

Nous n'avons pas d'autres commentaires sur ces nouveaux statuts. »

○ **CEACAP_Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris :**

Françoise RIEU a rencontré le 31.03.2023 Fabrice MAZAUD, président de la CEACAP pour le CNEAF à titre de chargée de mission « formation ». Après avoir échangé sur les formations dispensées par le CNEAF (ouvertes nationalement aux professionnels de la construction au sens large) et celles organisées au sein de la CEACAP pour les seuls membres de la CEACAP, Fabrice MAZAUD a évoqué le fait qu'il aimerait monter une journée commune sur le thème « Démontrer et exposer plutôt que savoir et dire ».

Imaginée pour fin 2023 à Paris dans les locaux de la FFB en montage conjoint avec le CNEAF, la discussion a évolué sur un projet à mettre en place plutôt en 2024, conjointement avec le CREA IdF (dont nombreux membres sont également membres de la CEACAP) en associant le CNEAF. Une TRNTJ d'une ½ journée serait accolée à cette journée

- Soit avant, en ouverture du thème,
- Soit après, en approfondissement d'un point, en prolongement ou en conclusion du thème.

● **Formations et Calendrier 2023 :**

Le calendrier des prochaines formations et dates de réunions est le suivant :

Jeudi 30 mars :	Conseil 1 – Chahrazad TOMA-VAstra et Jean-Jacques LIEN Civile 2 – Alain ALEXANDRE et Françoise RIEU <u>Lieu</u> : Hôtel HOR – 160 rue Lafayette 75010 PARIS
Vendredi 31 mars :	<u>Lieu</u> : 148 Rue du Faubourg St Martin 75010 PARIS 9h00-12h00 : AGO + AGE 14h00-18h00 : 178^{ème} TRNTJ
Mercredi 7-Jeudi 8 Juin :	Administrative 1 - François-Xavier DESERT et Michèle CHAZAL <u>Lieu</u> : NANTES – Ecole Nationale Supérieure d'Architecture
Vendredi 9 juin :	<u>Lieu</u> : NANTES 9h00-12h30 : Conseil d'administration ou bureau 14h00-18h00 : 179^{ème} TRNTJ
Jeudi 7 Septembre :	Administrative 2 - François-Xavier DESERT et Michèle CHAZAL Investigations - Jean-Jacques LIEN et Françoise RIEU <u>Lieu</u> : Hôtel HOR – 160 rue Lafayette 75010 PARIS

Mercredi 4 Octobre :	Conseil 2 – Chahrazad TOMA-VASTRA et Jean-Jacques LIEN Administrative 2 - François-Xavier DESERT et Michèle CHAZAL <u>Lieu</u> : METZ (lieu à préciser)
Jeudi 5 - Vendredi 6 Octobre :	Congrès national à METZ _ Au Centre Pompidou Metz
Samedi 7 Octobre :	Visites post congrès pour tous
Vendredi 24 Novembre :	<u>Lieu</u> : SFA 248, rue St Jacques 75005 PARIS 9h00-12h15 : Conseil d'administration 14h00-18h00 : 180^{ème} TRNTJ
Fin Nov ou début Déc :	Civile 1 – Jean-Jacques LIEN et Françoise RIEU <u>Lieu</u> : Hôtel HOR – 160 rue Lafayette 75010 PARIS

• Cour de cassation :

La candidature d'expert de Michèle CHAZAL a été retenue à la Cour de Cassation.

Un pot est offert par Michèle à l'issue de la réunion de ce jour.

La liste des experts judiciaires auprès de la Cour de Cassation comprend 3 membres architectes actuellement, tous membres du CNEAF.

Cette fonction permet d'être délocalisé sur des expertises hors cour d'appel de rattachement.

Michèle CHAZAL remercie le Collège National, grâce à qui elle a pu présenter sa candidature et être retenue.

Elle est également Membre de l'European Expert Institut qui travaille sur la nomenclature au niveau international.

• Réunions Présidents de région :

Le travail sur 1 année lors des réunions des Présidents de région a permis :

- **De mettre en place une « mallette » des Présidents de régions :**

Identification du rôle de chacun : Présidents, Secrétaire, Trésorier.

Le guide des bonnes pratiques est joint à cette mallette, à signer. Engagement des membres du CNEAF.

Cette mallette est évolutive, et destinée à être nourrie régulièrement, notamment par les nouveaux présidents de régions désignés après la prochaine assemblée générale.

- **De créer des liens entre présidents de régions :**

Echanges sur les pratiques et bonnes idées sur les actions dans les différentes régions à partager, échanges transversaux plutôt que verticaux.

• Cotisations :

- La part nationale de la cotisation annuelle reste à 200 € cette année
- Elle augmentera l'année prochaine de 20 € / an pour l'adhésion au CNCEJ
- Le paiement par les CREAF se fait en 1 seule fois avant le 20 mars, avec liste des adhérents mise à jour
- Un nouveau paiement unique a lieu au 20 juin pour les nouveaux adhérents, avec liste mise à jour
- Si pas de paiement de la cotisation au 20 juin, l'expert concerné est radié.

➤ **Approuvé à l'unanimité**

Question de Sophie SOULIER, présidente animatrice CNEAF Hauts de France :

- la RGPD permet-elle de collecter les données (adresses professionnelles, tél,...) des experts sans précaution particulière : mention à indiquer ? > Avoir un conseil juridique sur ce point

Voir par exemple si, sur bulletin d'adhésion, indiquer une mention « j'accepte que mes données soient inscrites... »

Jean-Marc DHOUAILLY et Philippe RIVOIRARD proposent de se renseigner, y compris sur le droit à l'image. Voir également la question de la société Murtronic qui s'est servi des images du congrès de Chambéry pour sa propre publicité, sans demande ni accord préalable.

Le fait de récolter une liste de données d'experts nécessite-t-il une déclaration à la CNIL ?

Un avocat référent pourrait être utile au CNEAF sur les questions juridiques > partenariat avec avocat de la MAF : consultations possibles.

• Adhésions, démissions, honorariat :

○ Récapitulatif année 2022, au 31/12/2022 :

Ile de France :	55 membres dont 3 radiations et 2 inscriptions Radiations : BAUER, De COUDENHOVE, MARTIN DU BOSC Inscriptions : ELOIRE, IRURZUN
Hauts de France :	43 membres dont 3 radiations et 5 inscriptions Radiations : BAILLET, CHRALET, PATRIARCA Inscriptions : CHEIKH-AHMED, DENISART, FICHAUX, GRISLAIN, TAZIR
Grand-Est :	11 membres dont 1 radiation et 1 inscription Radiations : CLAUDE Inscriptions : POKRYWKA
Auvergne Rhône Alpes :	20 membres dont 2 radiations et 2 adhésions + 1 transfert individuel > CNEAF Radiations : BARRIOS-LACOMA, DELAROCHE- CHARAVEL Inscriptions : DIEU, SCHIMPL Transfert : CHAZAL Michèle
Occitanie :	32 membres dont 0 radiation et 5 adhésions + 1 transfert individuel > CNEAF Radiations : / Inscriptions : CHEVRIN, HAMBAL, HOUEL, TAVAU, RICKWAERT Transfert : MUNOZ Marynelva
Nouvelle Aquitaine :	13 membres dont 1 radiation et 2 adhésions + 1 transfert individuel > CNEAF Radiations : DUCOURNEAU Maelys Inscriptions : PERRODO, SCHELLES Transfert : DRILLIEN
Ouest :	27 membres dont 1 radiation et 2 adhésions + 1 transfert individuel > CNEAF Radiations : LE CONTE Inscriptions : HERVE, URVOAS Transfert : GUILLOT Yann
Individuels :	21 membres dont 5 radiations et 1 adhésion - 4 transferts individuels > CNEAF Radiations : ADAM, BONNAL, JOINVILLE, KONG, REGNAULT Inscriptions : / Transfert : voir CNEAF ci-dessus
Honorariat :	pas de demande
TOTAL	224 membres dont 17 radiations et 20 adhésions, 7 membres honoraires.

- **Congrès 2023 à Metz :**

- **Dates** : 5-6 Octobre 2023
- **Lieu** : Centre Pompidou Metz (à proximité de la gare SNCF).

Une remise de 40% a été attribuée au CNEAF sur le tarif de location de salle.

Concernant le coût des droits à l'image et à la marque à budgéter pour ce prochain congrès (extrait de mail du 31.01.2023 de Mme HASS, chargée de communication, pôle de la communication du mécénat et des relations publiques du Centre Pompidou) :

MONTANTS DES DROITS :

Pour les sites internet 34 € HT / mois **40,80 € TTC / mois**
Pour une **mise en ligne de février à octobre sur votre site internet**272 € HT **326,40 € TTC**
Pour le **site d'inscription au congrès avec une mise en ligne de fin mai/début juin à octobre**136 € HT **163,20 € TTC**

Le **Flyer** (envoyé pour validation à Jennifer) **est également soumis au versement de droits.**

Vous trouverez ci-dessous **les tarifs selon les usages**, pour un support bi-média (papier + envoi électronique) :

Nombre d'envoi	Montant des droits HT	Montant des droits TTC
De 1 à 1000	208 €	249,60 €
De 1001 à 2500	220 €	264,00 €
De 2501 à 5000	240 €	288,00 €
De 5001 à 7500	262 €	314,40 €
De 7501 à 10000	284 €	340,80 €

Le Centre Pompidou est par ailleurs attractif pour les futurs présents au Congrès.

- **Sujet du congrès** :
« Accueillir le changement : posture de l'expert architecte »
Prolonger le congrès de Toulouse en entrant plus dans la technique et les aspects juridiques de la question des matériaux biosourcés, et traiter les pathologies potentielles.
Sur l'aspect juridique, répondre à la question de l'imputation des responsabilités potentielles.
Des échanges ont lieu avec Philippe ESTINGOY, directeur de l'AQC, au sujet des pathologies répertoriées.
- **Intervenants** : l'architecte Jean DE GASTINES sera présent en fin de matinée du 05/10/2023.
Les autres intervenants sont en cours de recherche.
- **Repas de gala** : probablement dans un restaurant bistrannique à proximité du Centre Pompidou (5 mn à pied).
- **Congrès** sur 1 jour et demi jeudi après-midi et vendredi
- **Atelier** : jeudi matin
Visite de METZ le jeudi, de NANCY le vendredi
Samedi sur METZ pour rester proche de la gare, programme à définir. Contact avec le CAUE de Metz

- **Congrès 2024 à Lille ? :**

- Changement du bureau du CNEAF Hauts de France prévu en 2023 :
le congrès peut être envisagé à Lille en 2024 uniquement si le futur président accepte de le prendre en charge. Réunion dans une dizaine de jour où les éléments seront présentés.

Collège National des Experts Architectes Français

C/o Société Française des Architectes – 247, rue SAINT JACQUES 75005 PARIS

☎ : 07 86 91 02 20 ☐ : cneaf.experts@gmail.com

Lieu : proposition faite par Philippe RIVOIRARD, dans le prolongement du 53^e congrès à Metz au centre Pompidou, envisager le Louvre LENS ?

- **Congrès 2025 et suivant :**

2025 > Paris, suite Jeux Olympiques. Sujet à traiter autour de l'usage des bâtiments post jeux olympiques et les modifications que leur construction et leur réutilisation (reconversion bâti, IDI, ...) risquent d'avoir en matière d'évolution du droit de la construction.

2026 > Arcachon ? proposition faite au CNEAF par le palais des congrès (taille humaine, bord de l'Océan)

- **Point adhésions CNEAF à partenaires :**

AQC, Justice Construction, Les CDC : ces points à l'ordre du jour n'ont pas été abordés.

Pour information :

- Adhésion AQC :
plus de 1000,00 €/ an.
La cotisation 2021 n'ayant pas été réglée en 2022, le CNEAF s'est acquitté cette année de 2 versements de cotisation (en régularisation).
<https://qualiteconstruction.com/>
- Adhésion JUSTICE CONSTRUCTION :
elle n'a pas été versée en 2022 ; il serait bon de la verser en 2023 avec une implication de membres du CNEAF.
<https://www.justiceconstruction.fr/>
- Adhésion Les CDC (Les Chantiers du Droit de la Construction) :
La cotisation 2021 a été réglée par le CREA Oc ; il semble plus logique qu'elle le soit par le CNEAF (500,00€/ an dont une participation d'une personne au colloque qui a lieu une année sur deux).
<https://www.lescdc.fr/>

Ces points seront remis à l'ordre du jour du prochain CA.

- **Questions diverses :**

Pas de questions diverses.

Le Conseil d'Administration s'est tenu ce jour en présentiel.

Tous les points mis à l'ordre du jour ont été abordés, sauf « adhésions CNEAF à partenaires » évoqués ci-dessus. En l'absence d'autres questions reçues avant le 30/01/2023 à 18h00, le conseil d'administration est clos. La séance commencée à 9H30 s'est terminée à 12H30.

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION :
Vendredi 9 Juin 2023 - 9h00, au CROA à NANTES

Le 27 Février 2023
La secrétaire générale
Huguette VERNAY

Destinataires :
Les membres du Conseil d'Administration



Collège National des Experts Architectes Français

C/o Société Française des Architectes – 247, rue SAINT JACQUES 75005 PARIS

☎ : 07 86 91 02 20 ☐ : cneaf.experts@gmail.com